

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1275 – 13/06/2025

Descriptif

Objet	:	Restauration et extension de la Bibliothèque de Genève (phases SIA 31 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Ingénieur géomètre
Honoraires	:	Le coût de l'opération est estimé à CHF 80'000'000.- HT (CFC 1 à 4) : restauration du bâtiment historique CHF 53'750'000.- HT ; construction du dépôt dans la cour CHF 26'250'000.- HT. Le montant des honoraires est estimé à CHF 300'000.- (HT ?)
N° de publication sur simap.ch	:	18091-01
Date de publication sur simap.ch	:	07.06.2025
Délai de remise de l'offre	:	23.07.2025 à 11h00
Adjudicateur	:	Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), Direction du patrimoine bâti (DPBA), Rue du Stand 25, 1204 Genève
Organisateur	:	Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), Unité soumissions, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale 3983, 1211 Genève 3
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Sous-traitance	:	Autorisée
Critères d'adjudication	:	Qualité économique globale de l'offre 30 % Références du candidat 30 % Compréhension de la problématique 20 % Organisation du candidat 20 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Le temps n'est pas noté
Comité d'évaluation	:	M. Gérald Mabboux, Ville de Genève, Adjoint de direction, DPBA Mme Yoana Milian, Ville de Genève, Architecte cheffe de projets, DPBA M. Pedro Oliveira, VASSCO ACE, Lda, Architectes M. Juan Hernandez, Tekhne SA, Manager de projet Suppléants : M. Christian Pesch, Ville de Genève, Directeur DPBA Mme Anne Kouo, Ville de Genève, Architecte cheffe de projets, DPBA Mme Patricia Marques, VASSCO ACE, Lda, Architectes M. Olivier Cochard, Tekhne SA, Administrateur

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant au document A1
- Remarques sur l'appel d'offres** : Le temps consacré n'est pas noté en dépit d'une pondération de la qualité économique globale de l'offre de 30 %, ce qui contrevient aux règles de la CCAO.

Avis de la CCAO



- Distribution** : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur